PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ISLET MUNICIPALITÉ SAINT-MARCEL



Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 14 décembre 2020 à 20 heures, heure normale de l'est.

Sont présents à cette séance

Siège #2 - Diane Turcotte Siège #3 - Jocelyn Couillard Siège #4 - Jacques Morin Siège #5 - Réjean Couture

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Hervé Dancause. Julie Robichaud, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

RÉSOLUTION: 220-12-20

CONSIDÉRANT QUE la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

CONSIDÉRANT QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

CONSIDÉRANT QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

CONSIDÉRANT QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

CONSIDÉRANT QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

CONSIDÉRANT QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Turcotte, appuyé par Jocelyn Couillard et résolu unanimement de proclamer la Municipalité de Saint-Marcel alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Marcel, ce 15 décembre 2020.

Julie Robichaud

Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe